



TIKKA

SECOND TO NONE



GARANTIE LIMITÉE TIKKA: 2 + 1 ANNÉES

Les armes à feu Tikka ont une garantie limitée de deux ans à l'acheteur d'origine au détail pour les défauts de matériaux ou de fabrication. Si l'acheteur d'origine enregistre son arme à feu avec Stoeger Canada, il reçoit automatiquement une garantie additionnelle d'un an pour un total de trois ans.

Les armes sont inspectées selon les règles de l'Organisation internationale C.I.P.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE TIKKA

Le fabricant garantit que cette arme à feu a été fabriquée sans défauts de matériel ou de manufacture; et pour une période de deux (2) ans après la date d'achat initial, le fabricant et/ou son distributeur officiel local/s conviennent de corriger un tel défaut dans cette arme par réparation ou remplacement (à leur discrétion et, si l'arme à feu doit être remplacée, avec la même ou une arme à feu de qualité comparable). Le fabricant ne garantit pas le bois ou le fini (crosse et fut), les poignées d'armements ou la finition métallique par rapport à la finition (rouille corrosion), l'appariement des pièces, les bosselures, les rayures, les coupures etc. qui sont ou devraient être apparents au client lors de l'achat. Il est de la responsabilité du client d'inspecter le produit avant l'achat pour s'assurer qu'il est exempt de défauts ou de dommages. Cette garantie est effective à partir de l'achat au détail original de l'arme à feu seulement. Tikka n'assume aucune responsabilité pour les dommages consécutifs, punitifs ou autres (sauf stipulés dans les présentes) liés à une réclamation de garantie. Des frets de service et/ou de manutention peuvent être exigés pour les réparations sans garantie.

LE FABRICANT ET/OU SON (SES) DISTRIBUTEUR (S) OFFICIEL (S) LOCAL (S) N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR UN DYSFONCTIONNEMENT DU PRODUIT OU POUR DES DOMMAGES MATÉRIELS OU PHYSIQUES RÉSULTANT EN TOUT OU EN PARTIE D'UNE UTILISATION CRIMINELLE OU NÉGLIGENTE DU PRODUIT, D'UNE MANIPULATION INADÉQUATE OU NÉGLIGENTE, LES MODIFICATIONS NON AUTORISÉES, L'UTILISATION DE MUNITIONS DÉFECTUEUSES, MAL CHARGÉES, RECHARGÉES OU REMANUFACTURÉES, L'ABUS OU LA NÉGLIGENCE DU PRODUIT DE LA PART DU CLIENT OU D'AUTRES INFLUENCES AU-DELÀ DU CONTRÔLE DIRECT ET IMMÉDIAT DU FABRICANT. CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS À L'USURE NORMALE DES PIÈCES, Y COMPRIS LE MÉTAL, LE BOIS, LE PLASTIQUE, LE CAOUTCHOUC, LA FINITION SUPERFICIELLE OU D'AUTRES MATÉRIEAUX, OU SI DES RÉPARATIONS ET/OU DES ALTERATIONS NON AUTORISÉES ONT ÉTÉ EFFECTUÉES.

Les conditions de cette garantie ne peuvent être modifiées que par écrit par un agent du fabricant ou son distributeur officiel local. Les grossistes, les concessionnaires ou les armuriers (à moins qu'ils ne soient un poste de réparation autorisé par le fabricant et/ou par le distributeur officiel local/s) ne sont pas autorisés à effectuer une réparation ou un ajustement sous garantie pour le compte du fabricant. Cette garantie ne donne que les droits légaux spécifiques de client d'origine. Si le service de garantie est requis pour cette arme à feu, veuillez le retourner au fabricant (pour les armes à feu achetées en Finlande) ou à son distributeur officiel local/s dans votre pays par l'intermédiaire du détaillant auprès duquel vous avez acheté, en donnant les détails complets du défaut ou dysfonctionnement et indiquant la date d'achat, ainsi qu'une copie de votre reçu de vente.

POUR OBTENIR LE SERVICE DE GARANTIE

Pour le service sous garantie, suivez les étapes ci-dessous ou apportez votre arme à feu auprès de votre détaillant Tikka agréé local. Veuillez noter: les détaillants n'effectuent aucun service de garantie.

1. Enregistrer votre produit à www.stoegercanada.ca (obligatoire).

- Pour ouvrir un dossier vous devez l'enregistrer en premier. Cliquez ici pour l'enregistrer
- Ou téléphoner à Stoeger Canada au (905) 436-9077 ou (800) 263-1945, entre 8:30 a.m. et 4:30 p.m. HNE du Lundi au Vendredi.

2. Assurez-vous que l'arme est déchargée.

- Il est dangereux et illégale d'envoyer une arme chargée par transport
- Inspectez visuellement et physiquement la chambre et le magazine
- Si pour une raison quelconque l'arme ne peut être complètement déchargée avant l'expédition, veuillez communiquer Stoeger Canada au (905) 436-9077 ou (800) 263-1945 pour assistance.

3. Préparer votre arme déchargée pour l'envoi

- Mettez votre arme dans la boîte d'origine, si disponible, avec les entretoises en place pour empêcher les pièces d'entrer en contact. Il est de la responsabilité du client d'emballer l'arme à feu d'une manière qui empêchera les dommages pendant le transport. Si vous n'avez pas la boîte originale qui est l'idéale, utilisez une boîte rigide ou une boîte de carton appropriée pour le transport.
- Demandez une ouverture de dossier. Cliquez ici pour ouvrir un dossier
- Une fois que vous avez reçu votre numéro de dossier, inscrivez-le clairement sur le colis d'envoi
- Assurez le paquet pour la valeur de remplacement de l'arme. Stoeger Canada n'est pas tenu responsable des dommages aux armes pendant le transport.
- Les envois C.O.D. seront automatiquement rejetés.

4. Livré l'article à:



Attn: Département du Service
1010 Thornton Rd S
Oshawa, ON L1J 7E2

OÙ OBTENIR DE L'AIDE SUPPLÉMENTAIRE ?

Si vous avez des questions concernant cette garantie, veuillez communiquer avec le service Stoeger Canada :



Attn: Département du Service
1010 Thornton Rd S
Oshawa, ON L1J 7E2
Tél: (905) 436-9077 ou (800) 263-1945
Email: service@stoegercanada.ca